Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 41 (1968)

Heft: 7

Artikel: Problème parisiens... les Halles et le schéma directeur

Autor: Vago, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126476

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Problèmes parisiens... les Halles et le schéma directeur

par Pierre Vago, président du Comité de « L'Architecture d'Aujourd'hui »

« Crime contre Paris »

Tous les membres du Comité de «L'Architecture d'Aujourd'hui», à une exception près, ont donné leur accord écrit, ou fait connaître leur entière adhésion, à l'appel paru en tête de notre numéro d'octobre-novembre 1967.

Les événements se précipitent

En février, les événements se précipitent... Le 8, le préfet de Paris, entouré de ses six architectes, présente aux conseillers de Paris les fameuses maquettes; en même temps, il leur expose les grandes lignes de son «schéma directeur de Paris».

Rendant compte de cette «réunion d'information», «Le Monde» écrit: «On ignore encore à quelles questions précises (ou imprécises) les conseillers de Paris seront invités à répondre... Le préfet leur demandera-t-il de se prononcer clairement sur le contenu du quartier et notamment de l'alléger en refusant par exemple de laisser s'y implanter le Ministère des finances ou un centre de commerce international qui transformeraient le cœur de la capitale en un quartier d'affaires?... Il serait regrettable que, négligeant cet aspect essentiel du problème, le conseil ne soit consulté que sur les maquettes... Dans l'état actuel des études et des consultations, qui n'ont pas pris l'ampleur désirable, tout choix d'une forme architecturale serait prématuré. Il est nécessaire, avant d'arriver à ce stade, de définir avec plus de rigueur un programme mieux adapté à la vocation du cœur de Paris, et présentant un minimum de cohérence avec le schéma directeur de Paris.» Ces paroles de bon sens seront-elles entendues? Elles expriment bien l'opinion, on peut dire unanime, de la presse:

Bernard Champigneulle («Le Figaro»): «Il est des erreurs si flagrantes qu'elles apparaissent à l'esprit le moins prévenu dans toute leur insanité.»

André Fermigier («Le Nouvel Observateur»): «Beaucoup de gens comprennent, bien tard il est vrai, à quel point le problème a été dès l'origine mal posé... Ceux-là mêmes qui, faute d'information, ne sont pas aussi sensibles qu'ils le devraient à la valeur historique et artistique du quartier, s'épouvantent à l'idée du hideux et plus encore ridicule monstre architectural que nous verrons peut-être demain s'installer définitivement au cœur de Paris.»

Bernadette Godet («Combat»): «On tue le passé de Paris et on n'est pas certain d'assurer son avenir. On a fait une œuvre néfaste.»

J. Van den Esch («L'Aurore»): «Tout un passé sera balayé pour faire place à un ensemble urbain sans rapport discernable avec le reste de la ville.»

Marc Gaillard («Le Bâtiment»): «Les architectes se sont donné beaucoup de peine, trop peut-être, car en fait ils auraient dû refuser d'étudier un programme aussi insensé. C'est au moins ce qu'estiment un grand nombre d'habitants du quartier, de Parisiens et de personnalités de tous les horizons qui, une fois encore, dénoncent le scandale que constitue un tel programme.»

...Et celle des «hommes de l'art». Elles rejoignent la position, non seulement de l'AA, du CEA, d'«Urbanisme» (voir les excellents articles de Maurice-François Rouge) mais aussi celle de la Société française des urbanistes.

Réaction des urbanistes

Dans une lettre adressée au préfet de la Seine, la SFU soulignait, dès le 15 janvier, que «le problème, tel qu'il a été posé, ne pouvait pas aboutir à une solution digne du centre de Paris» et que «l'on se trouvait dans une impasse dont il importait de sortir au plus vite en procédant autrement».

C'est donc, comme nous l'avons soutenu ici, tout d'abord d'une question de méthode qu'il s'agit: «L'opération tactique, fait remarquer la SFU a été lancée en l'absence d'une idée stratégique.»

«Reposant sur un programme n'ayant pas fait l'objet des confrontations nécessaires, les données imposées ainsi aux auteurs des maquettes rendent impossible l'élaboration d'un projet répondant réellement aux besoins de la capitale:

» – D'une part, le «contenu» du programme, beaucoup trop chargé, est incompatible avec une bonne solution d'urbanisme et avec une bonne solution d'architecture.

» – D'autre part, le «cadre», beaucoup trop étroit, de la recherche, ...ne permet d'apporter aucune solution au problème du centre de Paris, et compromet sans doute l'avenir d'une manière irrémédiable.

»A un problème dont les données sont mal posées, il n'y a pas de solution véritable. C'est une impossibilité d'ordre logique, donc insurmontable; les conséquences en seront extrêmement graves pour Paris.» Et la lettre concluait:

«Il n'y a, aux yeux des professionnels, qu'une solution, aussi difficile qu'elle soit: envisager une véritable mutation dans la façon de traiter la question, reprendre à la base le programme, cadre et contenu. Il apparaît donc nécessaire de différer l'établissement de maquettes de plans de masse, jusqu'à ce que l'on dispose, au préalable, d'un programme reposant véritablement sur des bases solides et répondant réellement aux besoins d'un centre d'une capitale de rang mondial, puis d'un plan d'urbanisme exprimant cette finalité.»

Cette mise en garde, exprimée sur un ton mesuré mais ferme, émanant d'un groupement professionnel réunissant l'ensemble des urbanistes de ce pays, n'a pas été entendue. Rappelons que ce n'est pas la première intervention de la SFU. Celle-ci avait, dès août 1967, tenté une démarche auprès du préfet. Que l'on n'invoque donc pas l'insuffisance des délais* pour faire «avaler» aux élus et à l'opinion publique, une solution qui n'en est pas une, triste résultat d'une coupable persévérance dans l'erreur, véritable **crime contre Paris** dont la responsabilité va peser lourdement sur ceux qui l'auront commis ou laissé commettre!

Réaction des groupements

Elle est non moins vive, et va exactement dans le sens des critiques et des propositions des architectes et des urbanistes. Sans vouloir faire de politique, citons, au hasard des comptes rendus parus dans la presse, la Convention des institutions républicaines, qui s'élève, dès début février, contre «les opérations spéculatives désordonnées, commandées... par la recherche du profit ou de la rentabilité immédiate». Dès ce moment, ce groupement fait état des rumeurs selon lesquelles les architectes auraient été déjà choisis (lors d'une présentation officieuse des six maquettes à l'Elysée, le 26 janvier, plusieurs semaines **avant** la présentation des projets au Conseil de Paris). Et la Convention demande que soient repris, «sur des bases sérieuses», les problèmes d'aménagement de la capitale.

Le Centre d'action pour l'aménagement de la région parisienne souhaite, lui aussi, «qu'on prenne du recul et qu'on élève le débat...». Ce groupement s'élève, comme tous ceux qui ont exprimé un avis sur les projets officiels, contre la «concentration d'éléments passifs», tel que le Ministère des finances, dans ce qui devrait être un centre vivant, à vocation prédominante culturelle.

De son côté, le Club Jean-Moulin, dont on connaît les analyses sérieuses et les propositions intéressantes, publie une importante étude dont les considérations et les conclusions rejoignent entièrement la position de «L'Architecture d'aujourd'hui», tant en ce qui concerne la manière dont le problème devrait être posé que la méthode à suivre:

«Paris va disposer d'importantes surfaces de terrain libre en son centre... L'aménagement du quartier des Halles peut donner lieu à une œuvre dans laquelle toute la collectivité se reconnaîtra... Nous refusons de croire qu'une opération de cette importance puisse être engagée par un choix entre six maquettes, réalisées hâtivement par des architectes auxquels on demande d'organiser dans l'espace des activités qu'on n'a pas d'abord définies.»

Cette méthode, estime le Club Jean-Moulin, substitue au débat sur les idées et les options politiques «une comparaison d'images synthétiques qui détournent de la rationalité au profit de la sensibilité purement formelle, non significative».

«Un ferment de jeunesse culturelle au centre de Paris apparaît indispensable pour éviter le vieillissement et garantir l'avenir de la ville. Il exige d'une part que le maximum des surfaces disponibles au début de l'opération soit réservé aux équipements qui développeront les échanges de toutes les natures, mais surtout les plus riches en possibilités de création et d'information.

»En face de la puissance des groupes de pression, et pour que les finalités de la collectivité l'emportent sur les finalités particulières, privées ou publiques, le Conseil demeurera velléitaire s'il ne se lance pas rapidement dans une campagne d'information et de mobilisation de l'opinion, seule capable d'équilibrer le débat.»

La rénovation du centre de Paris doit se faire «en libérant de l'espace au profit de toute la population et en faisant une part prépondérante aux équipements publics ouverts à tous, parmi lesquels les équipements culturels».

A cet effet, le Conseil de Paris doit substituer à «la méthode actuellement suivie... faite de dosages et de secrets,

* Faut-il rappeler que la décision de transfert des Halles a été prise il y a dix ans?

une méthode d'élaboration et de décision plus rationnelle, courageuse et claire».

« – Définition d'un programme et de ses moyens après consultation de tous les experts, des groupes intéressés, des partisans de telle doctrine architecturale, des ministères compétents, des responsables de l'aménagement du territoire;

» – Après définition des fonctions retenues et mise en place d'un jury compétent, consultation internationale de tous les urbanistes intéressés, non pour choisir un réalisateur, mais pour recueillir les meilleures idées sur l'organisation spatiale des activités et équipements à implanter;

» – Désignation d'une équipe, ayant à sa tête une personnalité incontestée pour personnaliser la fonction d'arbitre et l'exercer pendant toute la phase d'exécution de l'opération.»

L'administration découvre son jeu

Hélas! ce que l'on craignait se réalise. Le préfet «présente» à diverses «catégories» qu'il convoque successivement, le soi-disant schéma directeur de Paris et les maquettes d'aménagement du quartier des Halles. Devant la marée des critiques, il veut bien admettre «qu'il reste encore une possibilité de choix d'un programme qui précédera le choix des formes architecturales... Il ne s'agira pas de choisir l'une des six maquettes». Mais dès le lendemain, la presse peut annoncer que le préfet «a déjà choisi ses architectes». Dans son mémoire à l'intention du Conseil de Paris, il commente les six projets pour conclure à l'élimination de quatre d'entre eux. «Ainsi est faite la preuve, commente «Le Monde», que quatre au moins des six architectes n'ont été invités à la consultation que pour y faire de la figuration.» Il est remarquable de noter que les favoris du préfet (représentant le gouvernement) sont ceux-là mêmes dont les noms ont été «annoncés» dès la présentation des maquettes à l'Elysée, un mois avant l'ouverture de la session du Conseil de Paris qui doit, en principe, en discuter et décider. Cependant, le préfet admet que leurs projets «laissent dans l'ombre quelques-uns des problèmes **fondamentaux** de l'urbanisme du Centre de Paris». Et aussi la «densité excessive» du programme initialement proposé, «qui conduit à une densification exagérée du quartier», ce qui va «à l'encontre des recommandations du schéma directeur de Paris et des nécessités de l'urbanisme».

En d'autres termes, le préfet reconnaît que le programme proposé à ses six architectes (pour le «deuxième tour», ne l'oublions pas!) était mauvais, ce que nous avons proclamé dès le premier jour; il reconnaît qu'il doit être revisé; il reconnaît que les architectes de son choix n'ont pas résolu plusieurs aspects «fondamentaux» du problème; il invite cependant les élus de la capitale à confier à deux d'entre eux (dont les conceptions sont du reste diamétralement opposées) la mission de poursuivre leurs études, c'est-à-dire de participer à une sorte de «3e degré», après élimination, au deuxième tour, de leurs quatre concurrents.

De quel droit?

Ici se pose une nouvelle question: de quel droit le préfet, haut fonctionnaire dont on ne discute pas les qualités, mais évidemment et totalement incompétent en matière d'architecture et d'urbanisme, s'arroge-t-il le droit de juger les projets des six «hommes de l'art», choisis parmi quelque huit mille architectes français?

Nous avons dit et répété que tant en ce qui concerne le choix des hommes que, et surtout, la manière dont le problème du cœur de Paris a été posé, la méthode était déplorable. Mais les choses étant ce qu'elles sont, nous nous trouvons en présence d'une sorte de «concours sur invitations», dont l'objet est un des plus difficiles, des plus délicats, des plus complexes, des plus subtils que l'on puisse imaginer, et dont les conséquences risquent d'être d'une gravité exceptionnelle. Dans le cas de tout concours important, le choix du jury est d'une importance capitale.

En participant à un concours, les architectes acceptent l'autorité, l'intégrité et la compétence de leurs juges; en acceptant d'avance le verdict du jury, les promoteurs savent toute l'importance de la composition de celui-ci.

Mais quel architecte digne de ce nom accepterait de participer à un concours dont le «juge» serait un fonctionnaire sans compétence (assisté, dans la coulisse, par des «conseillers» anonymes)?

A cet égard, le «rapport» du préfet, commentant les qualités ou les défauts des projets, et recommandant le choix de deux parmi les six auteurs, est pour nous, architectes, un scandale qui s'ajoute aux autres. Que le préfet ne fasse que rapporter le jugement d'autres instances, aussi peu qualifiées, ne change rien à l'affaire.

Positions des partis et groupes politiques

A l'unanimité des «hommes de l'art», des groupements et de la presse, dans l'opposition aux méthodes, au programme, aux options officielles il convient d'ajouter la prise de position d'un grand nombre de partis. Placer le problème sur un plan purement politique risquerait de fausser le débat. Quelles que soient les opinions ou les appartenances politiques des uns et des autres, il est clair que les méthodes sont regrettables, que le programme proposé aux six architectes est inacceptable, que les résultats – les six fameuses maquettes! – traduisent les erreurs qui sont au départ.

Mais comment éviter cette «politisation» de l'affaire dont l'effet serait de déplacer dangereusement le débat?

Il ne s'agit pas d'être pour ou contre le gouvernement, ou la majorité au pouvoir; il s'agit **de sauver Paris d'un véritable désastre.** Ce que nous souhaitons de tout notre cœur, c'est que les responsables de l'avenir de Paris, **à tous les échelons,** se rendent compte de la gravité de l'enjeu et écoutent la voix du bon sens et de la raison, et ne fassent pas du problème des Halles une question de prestige personnel, d'autorité, une querelle de partis.

C'est, pourtant, ce qui a failli arriver. Le 8 mars, rendant compte des débats au Conseil de Paris, «Le Monde» constatait: «A un débat de fond... s'est rapidement substitué un jeu purement politique.»

Et pourtant! Quels sont les partis ou groupes politiques qui auraient eu l'audace, ou l'inconscience, de prendre parti pour les projets présentés? Aucun!

Dès le début des discussions sur le schéma directeur, le président de la commission chargée de l'étudier, Frédéric-Dupont (Centre) constatait que le Conseil d'administration de l'Atelier parisien d'urbanisme ne s'était réuni que deux fois: la première, pour établir son règlement; la deuxième, pour recevoir le projet achevé! Quant au rapporteur de la commission, M. Chavanac (URP), il devait reconnaître que «dans sa forme actuelle le schéma ne répond pas à ce que l'on pouvait en attendre»; sa critique fut particulièrement sévère. Pour M. de Véricourt (Centre), dans le domaine de l'urbanisme l'administration est «totalement dépassée». Tous les orateurs de la majorité ont critiqué le projet. Et pourtant – est-ce à la suite de l'entrevue accordée par le chef de l'Etat au président du Conseil de Paris, Caldaguès? – un texte nègre-blanc a été finalement voté (par 47 voix contre 36), qui, tout en permettant à la majorité de ne pas se déjuger, a pu être considéré par le préfet comme une acceptation tacite du schéma directeur.

Vote ambigu d'un texte dont M. Bucaille (URP) devait dire aussitôt qu'il «ne le satisfaisait pas entièrement», que ceux-là mêmes qui l'avaient voté devaient contester dès le lendemain toute valeur d'approbation.

Deuxième phase

Pendant que s'achevait dans la confusion la première phase de la bataille, celle du «schéma directeur», l'opposition aux projets des «Halles» s'amplifiait.

L'unanimité de l'opinion contre les projets officiels est encore plus évidente. La presse prend fermement position. Une «déclaration» d'écrivains et d'artistes réunit des centaines de signatures. En conclusion d'une analyse critique très pertinente, cette déclaration conclut: «Aucun des projets actuellement soumis à l'examen des Parisiens ne peut être retenu.»

La «Jeune Chambre économique» critique sévèrement les projets, résultant d'un évident «défaut de méthode», et constate en particulier que «l'économie... ne semble pas avoir été suffisamment pesée». Onze associations rédigent une «déclaration commune», exposé intelligent qui prouve, écrit P. Trey dans «Le Monde», «que sans passion, sans intentions politiques, au-delà des intérêts locaux, les associations de Parisiens peuvent apporter une contribution très positive». Chez les «élus», l'opposition n'est pas moins générale.

Le PSU déclare: «Il y a là un scandale; les délibérations du Conseil de Paris sont restées des vœux pieux, qu'il s'agisse de l'organisation d'un véritable concours ou des projets de programmation qui auraient dû être discutés et adoptés avant ce «concours».

Et le groupe communiste: «Aucun des projets de maquette ne nous satisfait. Le problème est mal posé. Ce qui importe est le contenu.» Le groupe se prononce en faveur d'un quartier «à dominantes culturelles» et moins dense. Il estime, lui aussi, qu'après discussion et approbation d'un programme allégé et sérieusement étudié, un large concours devrait être organisé.

La Fédération parisienne du Centre souhaite que «les choix fondamentaux soient conformes aux aspirations de la population».

Côté majorité: «Ce qui est actuellement proposé, écrit M. Krieg, député (Ve République) de Paris dans «La Nation», semble déraisonnable et n'est pas à sa place.» M. Dominati, conseiller de Paris (UNR) écrit à la veille du débat: «Le dossier des Halles a été mal préparé, mal présenté, mal étudié... Je me refuserai à laisser la confusion et les marchandages guider la rénovation du centre de Paris.» Avec beaucoup de clarté, ce courageux élu constate – comme nous l'avons toujours affirmé ici – que l'administration «s'est trompée à la fois dans ses méthodes, dans son programme et dans sa conception», et que «les erreurs de méthodologie apparaissent au départ déterminantes».

A la radio, le préfet, soutenu – hélas! – par le président du Conseil de Paris (dont j'espérais une tout autre attitude, le connaissant personnellement), réfute avec des arguments douteux la critique concordante de l'architecte Balladur, du sociologue P. Chombart de Lauwe, et de l'historien d'art Yvan Christ. Au cours d'un déjeuner-débat, Bernard Zehrfuss réfute les arguments de M. Caldaguès, fidèle mais solitaire supporter du préfet, qui, en dépit de l'évidence, prétend que toutes les critiques sont négatives. On peut toujours qualifier d'attitude «négative» le refus des solutions désastreuses qu'on nous soumet; mais c'est jouer sur les mots.

Au Conseil de Paris

C'est dans ces conditions que s'engage, dans l'après-midi du 7 mars, au Conseil de Paris, le grand débat sur la rénovation du quartier des Halles. L'unanimité semble se faire sur trois points: réduction du volume global des constructions à réaliser, sauvegarde de ce qui mérite d'être conservé et mis en valeur, exploration plus poussée des possibilités d'utilisation du sous-sol. A l'exception d'une partie des conseillers URP, tous les groupes estiment que le dossier a été insuffisamment étudié. De nombreux conseillers de la majorité, évoquant la remarquable démonstration de la Société française des urbanistes, que l'on ne saurait trop féliciter de son intervention, considérant avec l'ensemble de leurs collègues de l'opposition qu'il faut reprendre l'affaire dans l'ordre logique: définition du caractère et de la mission du quartier, intégration dans le schéma d'ensemble, mise au point d'un programme, étude urbanistique approfondie. Alors seulement pourra-t-on parler «architecture». L'opposition à l'implantation d'un mastodonte tel que le Ministère des finances est générale. L'affirmation du caractère culturel du quartier, le souci de ne pas faire «œuvre de destruction et de vandalisme» (R. Capitant, URP) alors qu'en 1944 Paris «a eu la chance de garder son centre historique intact», sont affirmés à maintes reprises. L'idée d'un concours international est évoquée.

La question n'est pas «de désigner des architectes, mais de définir une méthode de travail sérieuse pour sortir de l'incohérence, des approximations, d'une vision trop fragmentaire du problème» (David Weill, PSU). Il n'est pas trop tard.

Une victoire du bon sens

Et le 13 mars, tard dans la soirée, on vote un texte, cette fois intelligent et clair, présenté par la majorité et adopté par 52 voix contre 38; en fait, ce texte remet tout en question, d'autant plus qu'il est complété par un autre texte proposé par les groupes de gauche, qui exclut pratiquement le Ministère des finances de la zone à remodeler (50 voix contre 40). Ainsi, «On repart pratiquement à zéro» (Christian Lambert, «Le Figaro»). Il n'est même pas fait allusion, dans les textes adoptés, aux maquettes des six architectes.

Tout dépend, à présent, de la suite qui sera donnée par l'administration aux décisions du Conseil de Paris. Il faut espérer que le préfet, invité «à poursuivre les études», ne considérera pas qu'il a subi un échec; en une matière aussi grave, il n'y a ni vainqueurs ni vaincus. Chacun peut se tromper; s'en apercevoir à temps est preuve d'intelligence, savoir le reconnaître est preuve de courage, en tirer les conséquences est preuve de sagesse et de probité.

Nous qui, parmi les premiers, avons tenté d'alerter l'opinion, nous ne pouvons que nous féliciter de la tournure prise par les événements. Mais la partie n'est pas jouée; une extrême vigilance est nécessaire pour éviter que l'on ne retombe dans des errements qui ont déjà coûté assez cher, mais qui, surtout, ont failli compromettre pour longtemps les chances d'une véritable restructuration du cœur de Paris, dont l'opération des «Halles» n'est qu'un élément.